

Communiqué de Presse

A Paris, le 4 octobre 2022

A l'occasion de la journée Nationale des Aveugles et Malvoyants le 4 octobre 2022, la Fédération des Aveugles de France dévoile sa nouvelle campagne pour rappeler la loi de 2005

Cette campagne de sensibilisation sur l'égalité des droits et des chances sera diffusée dans les médias et sur les réseaux sociaux du 4 octobre au 5 novembre 2022. Ce spot nous rappelle que la loi de 2005 pose le principe selon lequel « toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus de tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté ».

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France dont la devise « La citoyenneté, ça nous regarde ! » tient en nous plongeant dans l'univers quotidien des aveugles et malvoyants à rappeler que la loi de 2005 pour la reconnaissance du droit à une pleine citoyenneté n'est toujours pas appliquée aujourd'hui.

Pour Bruno Gendron, le nouveau Président de la Fédération, il est urgent de s'interroger sur le quotidien des personnes aveugles ou malvoyantes dans notre société, il est urgent d'appliquer la loi.

Il rappelle que les questions de l'accessibilité sur la voirie et lors des déplacements ou encore concernant l'accessibilité numérique sont des sujets majeurs pour de nombreuses personnes dans la société mais également des conditions nécessaires pour une vie en toute autonomie.

La Fédération des aveugles de France défend tous les âges de la vie et défend la place de tous dans la société.

C'est le bien vivre ensemble !



Contact presse :

aveugles_de_france@ad-convergence.com

Shahina Akbaraly / 06 50 82 55 02

Dominique Dardel / 06 11 04 40 39

À propos de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France :

Créée en 1917 et reconnue d'utilité publique le 27 août 1921, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France rassemble des militants, usagers, professionnels et bénévoles engagés pour une plus grande inclusion sociale et économique des personnes déficientes visuelles.

Présidée par Bruno Gendron, la Fédération représente un partenaire de premier plan des pouvoirs publics et des élus locaux. Elle est présente dans les régions de métropole et d'Outre-Mer, au travers de ses associations membres qui sont au service de plus de 10 000 adhérents et bénéficiaires.

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France agit au quotidien afin de permettre une citoyenneté pleine et entière à toutes les personnes aveugles et malvoyantes, en France comme à l'étranger.

Bruno Gendron, 58 ans, administrateur de la Fédération des aveugles Val de Loire et depuis 2010, 1^{er} vice-président de la Fédération des aveugles de France depuis 2016, vient d'être élu Président de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France, lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 30 septembre dernier.

Enseignant, aveugle de naissance, il est impliqué depuis le début de sa carrière sur les questions d'emploi des personnes en situation de handicap et a réalisé plusieurs études de grande ampleur notamment concernant les comportements et arguments de choix.

